Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand

Band: 3 (1975)

Heft: 4

Artikel: Le Conseil des patoisants romands a siégé

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-237064

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Le Conseil des patoisants romands a siégé

Le samedi 6 décembre 1975, le Conseil des patoisants Romands, présidé par M. Louis Page de Romont a siégé à Lausanne. C'est en séance plénière, et avec le concours de M. Ernest Schüle, Rédacteur des Glossaires, de M. Casanova, son adjoint et de M. Paul Burnet, l'infatigable chasseur de sons pour la Radio qu'eurent lieu les délibérations. C'était la deuxième fois que le Conseil se réunissait en 1975, ce qui veut dire en clair que notre dévoué président s'occupe de son mandat.

Le prochain concours littéraire en patois fut au centre des débats.

- 1/ Les expériences passées portent les fruits pour le présent. Comme la prochaine fête Romande des patoisants
- aura lieu en 1977, il semble qu'elle ne peut se passer sans que les ecrivains patoisants soient à l'honneur, ou tout au moins sur la brèche!
- 2/ M. Schüle le Président du Jury Romand, apporta et commenta une riche moisson de suggestions pour le prochain concours. Pour que le patois vive, il faut le mettre au temps présent, nous dit M. Schüle. Exploiter les thèmes actuels dans la prose, la poésie et surtout le théâtre, voilà l'idée maîtresse du prochain canevas qu'on aime-
- ★ rait voir travailler. Le patois, un langage d'aujourd' hui, qui relate des faits d'aujourd'hui. Cela ne veut pas dire que le passé doit être renié, loin de là. Il doit au contraire être le ferment de la vie littéraire de notre époque, tant il est vrai que le patois à l'exemple de toute végétation qui se développe tant qu'elle à des racines en terre, il s'épanouira tant

qu'il s'inspirera d'hier qui a fait le pays d'aujourd'hui!

Comme notre concours ne se limite pas aux patois romands, mais s'étend à celui qui se parle en Savoie ou dans la vallée d'Aoste, nous allons vers une rencontre, pour éviter que deux concours littéraires se suivent de trop près. Et là on pense spécialement aux écrivains valaisans qui ont concouru cette année dans la vallée d'Aoste, alors qu'aujourd'hui, le Conseil Romand décide d'ouvrir un concours qui sera remis au Jury au cours de l'hiver 1977. Et puis le temps va si vite, que nos plumes n'arrivent plus à le suivre.

Le règlement du concours a été discuté. M. Schüle, avec M. Page, président romand, vont le mettre au point. Il sera soumis à l'assemblée des délégués.

Autre innovation:
----- Tous ceux qui présenteront un travail, recevront un témoignage

En fin de discussions qui ne fut pas à sens unique, nous pouvons vous dire que

LE CONCOURS LITTERAIRE EST OUVERT

La base du règlement est la même que lors du dernier concours, vous pouvez chers amis écrivains, vous mettre à vos plumes !

La prochaine fête cantonale sera organisée par le canton de Vaud. Le lieu n'est pas définitivement choisi. Mais dès maintenant nos amis vaudois se penchent sur le problème, afin de créer à cette occasion des attractions inédites!

La réunion se poursuivit par un rapport des diverses sections cantonales, l'état de nos finances et un bref tour d'horizon sur la marche de notre revue trimestrielle "L'AMI DU PATOIS". A ce sujet, comme à toutes les questions de propagande, il faut reconnaître que la valeur d'une revue, d'une réussite est à la mesure de ce qu'on y met. Or, l'"Ami du patois" qui s'efforce de faire connaître à tous

les romands un coin de leur pays, par la description d'un village, accepte avec reconnaîssance tous les articles de la Romandie, qui intéressent le patois, est heureux de compter toujours sur de nouveaux abonnés, ce qui prouve que la revue est bien vivante!

A vous tous, chers lectrices et lecteurs de l'animer encore plus par votre collaboration.

La séance qui débuta à 10.15 h. se termina à 15.45 h. Et croyez, chers amis, que le coude a moins travaillé que la langue, et que chacun fut heureux de la besogne faite. Nous sommes contents de vous communiquer les nouvelles de votre Conseil des Patoisants, qui avec vous, oeuvre au maintien, de nos patois Romands.



Le Secrétariat Romand.



Humour



Le mégro ou grao : Mè, ch'ôcho na paryè bourdze, oudré mè vouitî ou meryâ por îthre chur ke chu pao on kayon.

Le grao ou mégro: Mè, ch'ôcho on nao ache grô tchyè le tchyo, mè katsêré dêrê po ke nyon mè vêyè.

(Patois de La Roche, FR.)

Le maigre au gras : Moi, si j'avais une telle bedaine, j'irais me regarder au miroir pour être sûr que je ne suis pas... un « caïon ».

Le gras au maigre : Et moi, si j'avais un nez aussi gros que le tien, je me cacherais derrière pour que nul ne me voie!

F.-X. Brodard.